

L'Aveyron

N° 125 - Avril 2008

magazine du Conseil général



LE NOUVEAU Conseil général



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

www.cg12.fr



Point de vue

Élu à la présidence du Conseil général, je mesure l'honneur qui m'est fait et l'ampleur de mes responsabilités.

Le message que vous nous avez transmis au cours des dernières élections est entendu.

J'ai choisi l'ouverture.

Je m'attache d'ores et déjà à ce que le fonctionnement de notre assemblée permette un vrai dialogue qui enrichira les projets que nous avons pour tous nos territoires.

Avec mes collègues du Conseil général et les élus des autres collectivités locales, avec toutes les forces vives, je mets au service du département mon expérience, ma connaissance du terrain et ma passion pour l'Aveyron.

Je ne le ferai pas seul.

Je souhaite que nous puissions nous retrouver largement sur des objectifs qui vous seront clairement précisés. Je suis à votre écoute, soucieux de privilégier les relations humaines pour faire avancer les choses.

Nous réussissons ensemble l'Aveyron solidaire et dynamique qui sera le mieux placé pour affronter les défis de l'avenir

Jean-Claude Luche
Président du Conseil général

SOMMAIRE

- 3** ACTUALITÉS
L'Aveyron en bref
- 6** DOSSIER
Environnement
- 12** REPORTAGE
Mémorial de la Résistance
- 13** TOURISME
La Borie de Sénergues
- 14** REPORTAGE
Communication
- 16** TOURISME
Micropolis
- 17** L'AVEYRON
en cantons
- 18** EXPRESSION
libre
- 19** CARNET
Au fil de l'Aveyron



< TELEX >

Voici les principaux dossiers traités lors de la commission permanente du 25 février dernier.

< Ligne à grande vitesse Toulouse/Bordeaux >

Le Conseil général a décidé de s'associer à l'État et aux autres collectivités de Midi-Pyrénées concernées par la ligne à grande vitesse Toulouse/Bordeaux. Cette association se traduira notamment par la participation aux études d'un projet qui prévoit de mettre Toulouse à 3 heures de la Capitale.

< Santé >

Suite au compte rendu de la première réunion du groupe de travail "couverture médicale" créé en novembre dernier, la commission permanente a décidé la mise en place d'une mission d'assistance technique d'une durée de 3 mois. Objectif : identifier les manques sur les divers territoires de soins en Aveyron et proposer des solutions.

< Assainissement et alimentation en eau potable >

Le total des aides apportées aux communes pour leur projet d'assainissement et d'alimentation en eau potable s'élève à plus de 2 millions d'euros.

< Plus de 1,8 million d'euros pour les routes... >

- RD 840 : L'avant projet de la RD 840 entre la cave de Marcillac à Valady et le ruisseau de l'Ady a été validé. Ce projet consiste à créer un double carrefour "tourne à gauche" borduré en lieu et place du carrefour "en croix" existant et améliorer ainsi la visibilité. Les deux virages entre ce carrefour et l'Ady seront également rectifiés. Le tout pour un montant estimé à 1 million d'euros.

- RD 907 : L'avant projet de l'aménagement de la traverse de Saint-Pal et du carrefour du Rozier, sur la commune de Mostuéjols (canton de Peyreleau), a également été adopté. Le coût de l'opération est évalué à 620 000 euros.

- RD 95 : 146 737 euros ont été attribués à la commune de Saint-Geniez d'Olt pour l'aménagement de la RD 95 en traverse.

- RD 543 : Une aide de 77 475 euros a été votée en faveur de la commune de Luc-la-Primaube pour des travaux concernant

l'aménagement de la RD 543 à l'entrée de l'agglomération de Luc.

- Sécurité : 10 531 euros ont été attribués aux communes de Compeyre, Roussennac et Vezins pour la réalisation de diverses opérations de sécurité.

< ... et 1,1 million d'euros pour les ouvrages d'art >

Reconstruction du Pont de Lugans sur la RD 295 (canton de Laissac), 780 000 euros ; pont de l'Hunargues (canton de Cassagnes-Bégonhès), 130 000 euros ; pont du Méjanet (canton de Najac), 30 000 euros ; pont de Soubras (canton de Camarès), 16 000 euros ; et, enfin, 50 000 euros ont été accordés pour des réparations de retenues.

< Développement économique >

- Atelier relais à Saint-Affrique : Pour accompagner et soutenir le développement de l'entreprise S2C qui prévoit la création d'au moins 11 emplois sur 3 ans, une aide de 74 010 euros a été accordée à la Communauté de communes du Saint-Affricain pour la construction d'un atelier relais.

- Plateforme logistique à Viviez : 60 980 euros ont été votés en faveur de la société Aveyron Transport Location qui prévoit de construire à Viviez une plateforme logistique génératrice de 6 emplois supplémentaires.

- Atelier de fabrication à Saint-Léons : La SARL Gaston Mercier ambitionne de créer un pôle cheval créateur de 3 emplois et de construire un atelier de fabrication de selles à Saint-Léons. Une aide de 10 353 euros lui a été accordée.

- Agrandissement de bâtiment à Camarès : Pour moderniser ses équipements et créer 3 emplois directs et 7 emplois indirects (en plus des 9 emplois existants), la société "Scierie et palettes de Camarès" va agrandir son bâtiment. Ce projet est aidé à hauteur de 51 958 euros.

- Station porcine à Villefranche-de-Rouergue : Pour répondre aux objectifs environnementaux, le site de Bernussou, à Villefranche, investit dans la création d'une station porcine d'expérimentation, de formation et de démonstration. Le Département apporte une aide de 52 594 euros.

- Multiservices à Saint-André-de-Najac : Le Conseil général subventionne le projet à hauteur de 22 870 euros.

Jean-Claude Luche, nouveau président du Conseil général

Le 20 mars dernier, le conseiller général de Saint-Geniez d'Olt a été élu président du Conseil général de l'Aveyron au 3^e tour de scrutin par 25 voix contre 21 pour Anne-Marie Escoffier, conseillère général de Rignac



La première intervention du président Jean-Claude Luche dans l'hémicycle.

“Je savoure cet instant.” C’est par ces quelques mots que Jean-Claude Luche a introduit son premier discours de nouveau président du Conseil général de l’Aveyron. L’émotion était alors à la hauteur de suspense qui avait prévalu lors de cette session d’installation du nouveau Conseil général. Après l’ouverture des débats par Pierre Beffre, conseiller général d’Aubin, en qualité de doyen de cette nouvelle assemblée, trois tours de scrutin et deux suspensions de séance avaient en effet été nécessaires pour élire le successeur de Jean Puech. En fin de matinée, après de sincères remerciements aux anciens conseillers généraux, qu’ils aient choisi de ne pas briguer un nouveau mandat ou bien qu’ils aient été battus aux dernières élections cantonales, Pierre Beffre souhaitait la bienvenue aux 12 nouveaux conseillers généraux.

Au 3^e tour

Le président de cette séance d’investiture, après avoir appelé de ses vœux une mandature placée sous le signe “de la sincérité, de la confiance et de la transparence, le tout dans une ambiance courtoise et travailleuse”, donnait la parole à ceux qui souhaitaient s’exprimer. Ils furent quatre à intervenir, Pierre-Marie Blanquet (conseiller gé-

ral de Campagnac), Jean-Claude Luche (Saint-Geniez d’Olt), Guy Durand (Millau Est) et Anne-Marie Escoffier (Rignac). Autant d’intervenants que l’on retrouvait dans la foulée en lice pour le premier tour de scrutin pour l’élection du futur président. Un premier tour à l’issue duquel Jean-Claude Luche (23 voix) devançait Guy Durand (20 voix), Pierre-Marie Blanquet (2 voix) et Anne-Marie Escoffier (1 voix). Après une première suspension de séance, le deuxième tour voyait le retrait d’Anne-Marie Escoffier et le résultat suivant : Luche, 23 voix ; Durand, 21 voix ; Blanquet, 2 voix. Un 3^e tour était nécessaire et, après une deuxième suspension de séance, il mettait en lice deux candidats, Jean-Claude Luche et Anne-Marie Escoffier, pour le verdict que l’on connaît. À 15 h 30, Jean-Claude Luche était élu président du Conseil général. Conscient de l’honneur qui lui était fait et de l’ampleur des missions qui l’attendaient, Jean-Claude Luche promit “de rassembler les Aveyronnais et l’Aveyron tout en tenant compte des différences dans le but de construire un vrai projet pour le département autour des valeurs de solidarité et des thématiques de l’équipement, des relations avec les communes, de développement économique, de formation, de culture et d’animation”.

Qui est Jean-Claude Luche ?

Né le 7 août 1952 à Pierrefiche d’Olt, Jean-Claude Luche, cadre bancaire de profession, est marié et père de trois filles. Élu pour la première fois en 1983 au poste d’adjoint au conseil municipal de Pierrefiche d’Olt, il en devient maire en 1986 (jusqu’en 1995). Élu conseiller général de Saint-Geniez d’Olt en 1994, il devient maire de la cité marmotte en 1995. Vice-président du Conseil général depuis 1998, il est également, depuis 1996, président du Comité départemental du tourisme (CDT). Quand tous ces mandats lui laissent un peu de temps, on retrouve Jean-Claude Luche participant à une partie de chasse ou au guidon de son vélo.

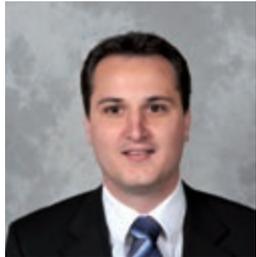
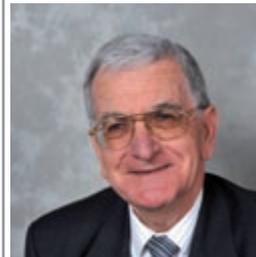
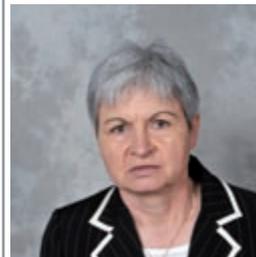
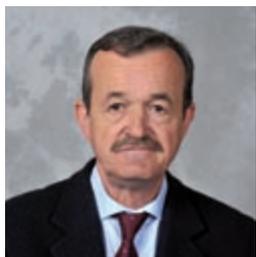
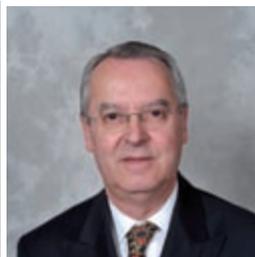
Les 13 vice-présidents

La fin de cette séance d’installation a permis d’élire 13 vice-présidents. Ont été élus : Alain Marc, Jean-Michel Lalle, René Quatrefages, Simone Anglade, Arnaud Viala, Pierre-Marie Blanquet, Yves Boyer, Alain Pichon, Renée-Claude Coussergues, Jean Milési, Francis Issanchou, André At et Guy Dumas.

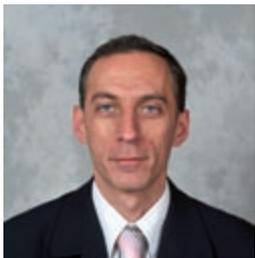
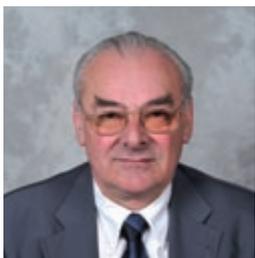
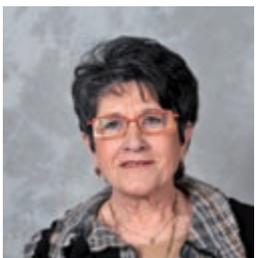
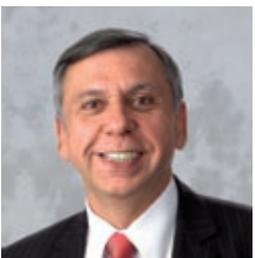
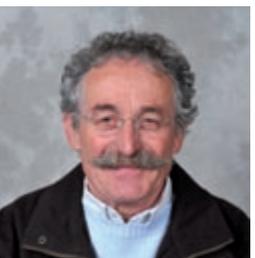
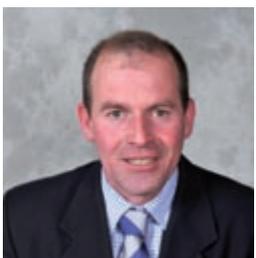
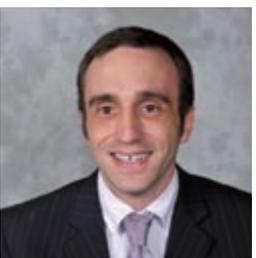
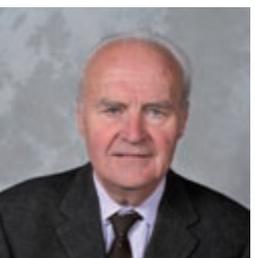
Les félicitations de l’opposition

Au nom du groupe d’opposition, Christian Teyssède, conseiller général de Rodez Ouest, a félicité le nouveau président du Conseil général : “C’est la récompense de longues années de travail au service du département de l’Aveyron”.

Le nouveau Conseil général

<p>Aubin</p>  <p>Pierre Beffre Josiane Lagarrigue-Castes (remp.)</p>	<p>Baraqueville-Sauveterre</p>  <p>Didier Mai-Andrieu Catherine Albouy (remp.)</p>	<p>Belmont-sur-Rance</p>  <p>Monique Aliès</p>	<p>Bozouls</p>  <p>Jean-Michel Lalle</p>	<p>Camarès</p>  <p>Jean Milesi Marie-Ange Dressayre (remp.)</p>
<p>Campagnac</p>  <p>Pierre Marie Blanquet</p>	<p>Capdenac-Gare</p>  <p>Bertrand Cavalerie Marie-Françoise Vitrac (remp.)</p>	<p>Cassagnes-Bégonhès</p>  <p>Régis Cailhol Julia Gonzalez (remp.)</p>	<p>Conques</p>  <p>Bernard Burguière Nicole Cristofari (remp.)</p>	<p>Cornus</p>  <p>Christophe Laborie Josy Caumes (remp.)</p>
<p>Decazeville</p>  <p>Pierre Delagnes Marie-Lou Marcel (remp.)</p>	<p>Entraygues-sur-Truyère</p>  <p>Jean-François Albespy</p>	<p>Espalion</p>  <p>Simone Anglade Éric Picard (remp.)</p>	<p>Estaing</p>  <p>Jean-Claude Anglars</p>	<p>Laguiole</p>  <p>Guy Dumas</p>
<p>Laissac</p>  <p>Yves Boyer</p>	<p>Marcillac-Vallon</p>  <p>Anne Gaben-Toutant</p>	<p>Millau-Est</p>  <p>Guy Durand Catherine Balard (remp.)</p>	<p>Millau-Ouest</p>  <p>Jean-Dominique Gonzalès</p>	<p>Montbazens</p>  <p>Gisèle Rigal</p>
<p>Mur-de-Barrez</p>  <p>Francis Issanchou</p>	<p>Najac</p>  <p>Bernard Vidal</p>	<p>Nant</p>  <p>René Quatrefages</p>	<p>Naucelle</p>  <p>Jean-Pierre Mazars</p>	<p>Peyreleau</p>  <p>Danièle Vergonnier Alain Pinero (remp.)</p>

issu du scrutin de mars 2008

<p>Pont-de-Salars</p>  <p>Alain Pichon</p>	<p>Réquista</p>  <p>Daniel Nespoulous Véronique Paulhe (remp.)</p>	<p>Rieupeyroux</p>  <p>Michel Costes Chantal Bouscayrol (remp.)</p>	<p>Rignac</p>  <p>Anne-Marie Escoffier Jean-Pierre Marty (remp.)</p>	<p>Rodez-Est</p>  <p>Stéphane Bultel</p>
<p>Rodez-Nord</p>  <p>Jean-Louis Roussel Christine Colrat (remp.)</p>	<p>Rodez-Ouest</p>  <p>Christian Teyssèdre Nicole Laromiguière (remp.)</p>	<p>St-Affrique</p>  <p>Jean-Luc Malet</p>	<p>St-Amans-des-Cots</p>  <p>René Lavastrou</p>	<p>St-Beauzély</p>  <p>Jean-Claude Gineste Joëlle Barillio (remp.)</p>
<p>St-Chély-d'Aubrac</p>  <p>Jean-Claude Fontanier Josiane Bessières (remp.)</p>	<p>Ste-Geneviève-sur-Argence</p>  <p>Renée-Claude Coussergues Jean Valadier (remp.)</p>	<p>St-Geniez-d'Olt</p>  <p>Jean-Claude Luche Béatrice Colomb (remp.)</p>	<p>St-Rome-de-Tarn</p>  <p>Alain Marc Marie-Chantal Calmes (remp.)</p>	<p>St-Sernin-sur-Rance</p>  <p>Claude Boyer</p>
<p>Salles-Curan</p>  <p>Jean-Louis Grimal Geneviève Guitard (remp.)</p>	<p>La Salvetat-Peyralès</p>  <p>André At</p>	<p>Sévérac-le-Château</p>  <p>Catherine Laur Emmanuel Fouquet (remp.)</p>	<p>Vézins-de-Lévézou</p>  <p>Arnaud Viala</p>	<p>Villefranche-de-Rouergue</p>  <p>Claude Penel</p>
<p>Villeneuve-d'Aveyron</p>  <p>Pierre Costes Béatrice Guitard (remp.)</p>				



Environnement et développement durable Mobiliser et inciter à l'action

Afin de récompenser des réalisations dans le domaine de l'environnement, le Conseil général organise chaque année depuis 1992 un prix de l'environnement.

De plus, depuis deux ans, une bourse au développement durable complète la démarche. Elle est destinée à mobiliser les acteurs mais aussi à faire émerger des projets exemplaires et de qualité intégrant les principes de développement durable.

En 2007, un effort particulier a été fait sur le plan de la communication : publication dans divers journaux, envoi d'affiches aux collectivités locales, associations, écoles, information dans Grand A et sur le site internet du Conseil Général.

Grâce à cette campagne d'information, un nombre beaucoup plus important que les années précédentes de dossiers a été enregistré, sur des thèmes bien différenciés : 13 candidats ont postulé pour le prix départemental de l'environnement et 25 pour la bourse au développement durable.

Exemplarité, persévérance, engagement, innovation sont quelques-unes des caractéristiques des projets relevées par les membres des jurys.

Prix de l'environnement

Initiatives et pédagogie

Pour le prix de l'environnement, pouvaient être présentées toutes les initiatives émanant d'associations, de particuliers, d'entreprises, de collectivités et d'établissements scolaires visant à améliorer l'état de l'environnement. Exemples : des actions de protection ou de restauration du milieu naturel, des opérations de sensibilisation (vulgarisation, communication). L'opération devait être réalisée et finalisée afin que les résultats puissent être présentés.

Les membres du jury ont examiné ces candidatures selon des critères tels que l'intérêt environnemental, le rayonnement géographique, l'intérêt pédagogique, la méthode, les résultats obtenus, le plan de financement...

Le palmarès

Catégorie "entreprise"

1^{er} prix

Un hôtel à Laguiole

1 500 €, attribués à la SARL Bermon Frank et Florence de Laguiole pour l'opération intitulée "aménagement et fonctionnement d'un hôtel minimisant l'impact sur l'environnement".



Un hôtel écologique à Laguiole

Dans l'établissement de Mme et M Bermon, le chauffage est assuré par une chaudière à granulés de bois. L'eau chaude est fournie par cette même chaudière ainsi que par des capteurs solaires tandis que l'électricité provient totalement de sources d'énergie renouvelable et les équipements électroménagers sont autant que possible de classe énergétique A ou A+, les moins "gourmandes".

Les fenêtres sont équipées de doubles vitrages à faible émissivité, les éclairages sont économiques, les toilettes possèdent des réservoirs d'eau réduits, les robinets sont équipés de limiteurs de débit, les déchets sont recyclés et les produits d'entretien sont écologiques.

L'objectif de Mme et M. Bermon était de créer un hôtel écologique mais aussi de rendre leur démarche visible afin de sensibiliser leurs clients.

Ils sont parvenus à leur but à travers un lieu de vie beau et confortable doté de quatre chambres, un restaurant, un salon de thé, une boutique de produits bio et issus du commerce équitable.

Le jury a tenu à souligner l'exemplarité de la démarche qui permet de minimiser l'impact sur l'environnement et qui est un outil concret sur lequel M. et Mme Bermon s'appuient pour communiquer, expliquer et échanger avec leur clientèle.



Pierre et Johan Bouges, engagés pour la préservation des zones humides

2^e prix

Zones humides et tourbières

1 000 €, attribués à M Pierre et Johan Bouges, exploitants agricoles à Graissac pour l'opération intitulée "Zones humides et tourbières"

L'exploitation agricole de 120 hectares de MM Pierre et Johan Bouges est située à 900 mètres d'altitude sur la commune de Graissac, dans la vallée de l'Argence.

Ils élèvent 80 vaches Aubrac de race pure selon des méthodes traditionnelles. L'exploitation comporte une tourbière naturelle d'environ 15 hectares.

Ces exploitants agricoles ont toujours considéré qu'il ne fallait

pas assécher les nombreuses zones humides et tourbières du département. Pierre Bouges a lancé cette démarche en 1975 et a été rejoint par son fils en 2000.

Ils se sont alors adressés à l'ADA-SEA (association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) pour bénéficier d'un appui technique.

Ils font partie du réseau de démonstration des milieux remarquables gérés par les agriculteurs, créé par le groupement des ADASEA de Midi-Pyrénées (65 exploitations identifiées dont 7 en Aveyron).

Le jury a mis en évidence la persévérance dont ont fait preuve MM. Bouges dans leurs engage-

ments. Ils ont su convaincre de l'importance qu'il y a à préserver ces zones humides qui offrent un intérêt sur le plan de la gestion de l'eau, de la préservation de la faune et de la flore dans leur diversité.

Catégorie "environnement et pédagogie"

3^e prix ex aequo

Journées rivières propres sur la vallée du Rance

750 € attribués au syndicat de la vallée du Rance à Belmont-sur-Rance pour l'opération intitulée "Les journées rivières propres : nettoyage de décharges sauvages".

Les opérations de nettoyage rivières propres se sont déroulées sur le Rance, ses affluents et ses sous-affluents.

La sensibilisation à l'environnement a été menée auprès de toute la population résidente sur ce territoire ainsi que des élus locaux.

L'objectif affiché est de participer à la fermeture des décharges sauvages du bassin versant et de sensibiliser la population au tri des déchets afin d'empêcher toute nouvelle pollution des cours d'eau.

Soyez candidat !

Ces concours (ouverts à tous citoyens, entreprises, associations, collectivités locales, établissements scolaires...) sont là pour soutenir vos projets.

Aussi bien pour la bourse au développement durable que pour le prix départemental de l'environnement, les dossiers de candidature sont à déposer avant le 30 septembre 2008 au Conseil général.

Tous les renseignements peuvent être obtenus au 05 65 75 82 73 ;
par mail (ddat.are@cg12.fr) ou sur le site du Conseil général (www.cg12.fr).



Tous mobilisés pour le Rance

Les élèves de la maison familiale rurale de Valrance à Saint-Sernin ont été associés à cette opération via un projet pédagogique.

Les matériaux ainsi extraits depuis 2003 représentent un volume de 75 m³ de déchets.

3^e prix ex aequo

Aménagement des berges de la Sorgues

750 € attribués au lycée professionnel agricole "La Cazotte" à Saint-Affrique pour l'opération intitulée "Aménagement des berges de la Sorgues"

Le lycée agricole "La Cazotte" s'est engagé – depuis de nombreuses années – dans une démarche environnementale (panneaux solaires, gestion des déchets, gestion de l'eau, arboretum...).

L'exploitation agricole du lycée se trouve en bordure de la Sorgues, à la sortie de la ville, en direction de Bournac.

Elle dispose d'une quinzaine d'hectares en agriculture conventionnelle, situés sur 1,5 km sur les berges de la rivière.

Fin 2006, à la demande du lycée, une évaluation de l'état des berges et la ripisylve a été effectuée par un technicien du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique Sorgues Dourdou (SIAH).

C'est à partir de ce constat qu'est né le projet de faire aménager les berges de la Sorgue par les élèves afin de sensibiliser les futurs agriculteurs qu'ils sont aux problèmes de gestion des berges. Ils ont planté 350 arbres et arbustes. Une convention a été signée entre le lycée et le SIAH.



Les élèves du lycée "La Cazotte" au chevet de la Sorgues

Bourse au développement durable

Réconcilier l'économie, le progrès social et la protection de l'environnement

Les projets présentés pour la Bourse au développement durable devaient être qualitatifs, exemplaires, concrets et pratiques. Ils devaient notamment avoir un caractère non lucratif, favoriser la vulgarisation de ce type de développement, être fondés sur les trois piliers du développement durable que sont le développement économique, le progrès social et la protection de l'environnement.

Le concours était ouvert à tous citoyens, entreprises, associations, collectivités locales, écoles, etc.

Parmi les critères pris en compte figuraient le nombre de participants, la durée de réalisation, les objectifs visés, les moyens et la pérennité envisagés, la communication, le plan de financement...

Le palmarès

1^{er} prix

Commune de Saint-Jean d'Alcapiès et développement durable

2 000 € attribués à la commune de Saint Jean d'Alcapiès pour les trois projets réalisés dans le cadre d'une démarche d'AGENDA 21 (le développement durable au XXI^e siècle) et de la construction de la maison des énergies renouvelables.

Les trois projets en question sont les installations d'une centrale photovoltaïque intégrée en toiture, d'une petite éolienne de proximité et d'une chaufferie bois communale.

Avec ses 252 habitants, c'est la plus petite commune de France qui ait obtenu le label AGENDA 21 du Ministère de l'écologie. Elle est de plus très mobilisée.

Le jury a souligné la qualité de l'ensemble de la démarche de la commune.

2^e prix

École Saint-Hilarian d'Espalion et environnement

800 € attribués à l'école Saint Hilarian à Espalion pour le projet intitulé "Tous en marche pour l'environnement...".

L'école Saint Hilarian souhaite sensibiliser les élèves des classes de CP-CE1 à la protection et la préservation de l'environnement sur le thème des déchets à travers un projet qui trouvera place le long du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelles, sur les communes de Saint-Côme-d'Olt, Espalion et Bessuejouls.

Un travail pédagogique sur le recyclage des déchets sera mis en place en collaboration avec le SICTOM et le CPIE du Rouergue. Il impliquera les enfants afin qu'ils puissent adopter au quotidien un comportement éco-citoyen.

La mise en place de panneaux informant les promeneurs empruntant le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle sur le patrimoine à



Saint-Jean d'Alcapiès

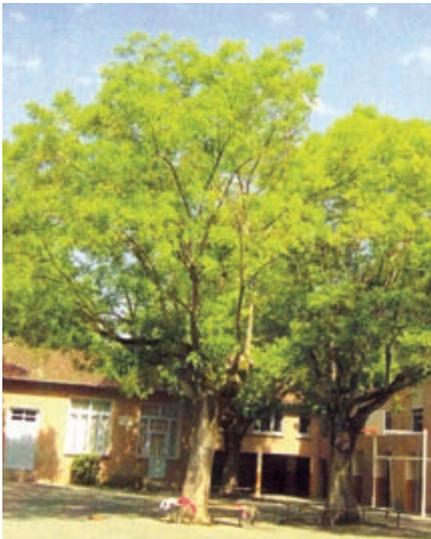


découvrir et sur les lieux de dépôts des ordures les plus proches à utiliser clôturera ce travail.

Les membres du jury ont trouvé le projet pédagogique innovant, alliant une activité touristique phare du département à un problème environnemental très fort.

3^e prix

Un arboretum sur le canton de Marcillac



700 € attribués à l'association VIE (Vallon Initiative Environnement) à Marcillac pour le projet intitulé "création d'un arboretum sur le canton de Marcillac".

Ce projet fait suite à une opération ludique de recensement d'arbres remarquables dans le Vallon, en partenariat avec l'office de tourisme du canton.

L'objectif de l'arboretum est de planter, sur le canton de Marcillac, 300 arbres d'ici 6 à 7 ans afin qu'ils deviennent des arbres remarquables pour les générations futures. Le choix de l'espèce est adapté à la région, au sol, en lien avec le vécu du hameau, des traditions, des légendes...

Afin de pérenniser le projet, il est envisagé d'établir un parcours de découverte avec la réalisation d'une fiche de reconnaissance de chaque espèce, ce qui permettra aux habitants ou aux touristes de visiter cet arboretum "éclaté" sur l'ensemble du territoire du canton

Cette idée a été reprise par le Parc naturel régional des Grands Causses qui a lancé un projet à l'échelle de son territoire ainsi que par le CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement) à l'échelle du département.

4^e prix

Lycée Jean Vigo de Millau et maîtrise des dépenses d'énergie

500 € attribués au lycée Jean Vigo à Millau pour le projet intitulé "Maîtrise des dépenses d'énergies et développement durable"

Une commission de développement durable et d'économie d'énergie composée d'une dizaine de membres (5 élèves et 6 adultes)

a été mise en place sur l'année scolaire 2006/2007. Elle a effectué un état des lieux des pratiques déjà en place (comportements) et des consommations (eau, électricité, chauffage). Après ce constat, il a été décidé de développer diverses actions qui impliqueront la totalité de l'établissement et permettront – grâce à quelques gestes quotidiens – d'avancer vers des économies d'énergie.

Afin de favoriser une prise de conscience collective voire individuelle, un plan de communication est mis en œuvre. Le premier objectif de ce plan vise à améliorer les pratiques et comportements dans les établissements du bassin Millavois (gestes au quotidien pour les économies d'énergie). Le second objectif consiste à améliorer des installations existantes pour optimiser les postes chauffage, éclairage, dépense en eau, recyclage des déchets.

Les membres du jury ont trouvé l'aspect pluridisciplinaire de cette méthodologie d'intégration des problématiques environnementales intéressant, car il permet d'associer, de sensibiliser et impliquer l'ensemble des filières des lycées aux différentes actions menées.





Un nouvel aménagement routier qui dégage le site

Mémorial départemental de la Résistance à Sainte-Radegonde

Le site retrouve sa cohérence

Sur ce coin de cause d'où la vue s'étend à l'infini sur l'Aveyron, le 17 août 1944 reste d'une intense douleur dans les mémoires encore vives de ce que fut l'atrocité de la répression nazie. Ici, trente prisonniers de la Gestapo sont tombés pour avoir défendu jusqu'au bout leur idéal de liberté.

Le monument départemental de la Résistance, élevé près de la butte de tir où eurent lieu les exécutions, en témoigne depuis 1946.

Il avait beaucoup souffert des intempéries. La restauration des années 80 n'a pas été suffisante.

Le Conseil général a pris en charge ce monument en 2003, suite à une demande du Comité du mémorial de Sainte-Radegonde. L'hiver 2005-2006 a entraîné encore d'importantes dégradations. Il a fallu passer à une autre phase de travaux afin de stopper les infiltrations d'eau dans le massif de grès rouge, d'assurer une bonne fixation des dalles, de remplacer les éléments détériorés ou cassés par de nouveaux matériaux, améliorer l'éclairage...

Les travaux se sont déroulés en 2007 et étaient terminés pour la cérémonie commémorative du mois d'août.

Une nouvelle route

Mais il restait un problème : la route, qui "coupait" carrément en deux parties cet espace du souvenir cher aux Aveyronnais. C'est une route fréquentée. Elle dessert en particulier la déchetterie du Burgas.

Le Conseil général a engagé en octobre 2007 d'importants travaux, une fois la dépollution (plusieurs milliers de pièces ont été retirées) des terrains réalisés par les services de la Défense.

Il s'agit en fait d'un tronçon nouveau de la RD 162 qui permet de dégager l'intégralité du site et de lui rendre toute sa cohérence.

Les travaux viennent de se terminer.

Par ailleurs, la commune de Sainte-Radegonde a prévu d'aménager l'ensemble des abords du site : aire de stationnement, plantation d'arbres symbole et, en partenariat avec l'Office national des anciens combattants, de mettre en place des éléments informatifs (totems) permettant d'accompagner le visiteur et de délivrer "un message d'humanité et d'espoir". ■

Depuis 1946

Le monument départemental de la Résistance, propriété du Conseil général, a été élevé en 1946 (il a été inauguré le 18 août) près de la tranchée des otages fusillés à Sainte-Radegonde.

Il est érigé à la mémoire des victimes du Rouergue tombées sur son sol durant la seconde guerre mondiale, sous les balles de l'occupant nazi ou en déportation.

Il est l'œuvre de l'architecte Jean Vigouroux et du sculpteur Henry Paraire.



La Borie de Sénergues

Un centre de vacances ouvert sur la nature

Propriété du Conseil général, le domaine de La Borie de Sénergues est désormais exploité par Rouergue Vacances Loisirs. L'association y développe des activités sportives et de vacances.



Le nouveau visage de la Borie de Sénergues

Depuis la fin de l'occupation par les œuvres sociales du ministère de l'Économie et des Finances, en 2004, le Conseil général recherchait une structure susceptible de développer sur le site de La Borie de Sénergues une activité conforme aux conditions de la donation (œuvre sociale ou d'utilité publique). C'est le projet de l'association Rouergue Vacances Loisirs – dont le siège est à Pont-les-Bains et qui totalise 27 000 journées vacances en 2007 – qui a été retenu en 2005.

Créée en 1946, cette association à vocation sociale accueille sur son site du Vallon de Marcillac des familles, des jeunes, des classes de découverte, des groupes. La décision du Conseil général permet d'assurer la pérennité du patrimoine de La Borie, de favoriser une activité d'accueil importante dans ce secteur du canton de Conques et de participer ainsi au

développement local. À terme, de nombreux emplois sont prévus.

Un réaménagement complet

Les bâtiments avaient souffert. Il était indispensable de revoir totalement les aménagements. Le Conseil général a investi 1,7 M€ pour cet ensemble qui comprend notamment des locaux dans lesquels peuvent dormir 70 personnes, un service de restauration (cuisine et dépendances), une piscine rénovée, des espaces d'activité...

Le nouvel exploitant du domaine de La Borie (mis à disposition de Rouergue Vacances Loisirs sous forme de bail emphytéotique) est au cœur de son métier dans la forêt de Sénergues : les vacances actives, ouvertes sur la nature omniprésente tout autour du domaine.

Sur ce site, ce sont les jeunes qui

sont particulièrement attendus (en centre de vacances et en classes de découverte). Les activités proposées sont multiples : vtt, parcours accro branches dans la forêt, arts martiaux, football...

Les randonneurs seront également nombreux à profiter de ce secteur, très riche en chemins. La Borie a ouvert en avril avec de très bonnes prévisions de fréquentation au moins jusqu'à l'automne. C'est une nouvelle vie qui commence pour ce centre de vacances.

Pour Bernard Burguière, conseiller général de Conques, c'est une fierté d'avoir été un acteur de l'heureux dénouement du dossier. Pour M. Burguière, cette activité de tourisme social va permettre notamment de conforter le commerce local. ■

Bâtiments et forêt

Le Conseil général a reçu le domaine de La Borie (bâtiments et terrains agricoles) en donation de M. Benazech, ancien conseiller général, en 1935. Avec une condition : que cet espace soit affecté à une œuvre sociale de bienfaisance, d'utilité publique ou à des plantations forestières.

Sur une soixantaine d'hectares, cette propriété située tout près de Sénergues a d'ailleurs été boisée dans les années 50 et exploitée depuis cette date par convention avec l'Office national des forêts.

Les bâtiments ont été loués, à titre gratuit, en 1971, aux œuvres sociales du ministère de l'Économie et des Finances. Le bail a pris fin en 2004.



Campagne de communication “On ira tous en Aveyron”

Un nouveau bond de notoriété pour le département

La seconde campagne de communication du département, “On ira tous en Aveyron”, qui s’est déroulée en décembre 2007 et janvier 2008, s’inscrit dans la continuité de la première édition.



Le stand du Conseil général au salon de l'agriculture, à Paris

Dans la continuité par l’image, largement reprise dans les clips diffusés et enrichie de la rencontre des géants, viaduc de Millau et A 380.

L’effort a porté sur la cible (les jeunes actifs) et sur les territoires qui se sont révélés les plus intéressés, le Grand Sud essentiellement (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d’Azur, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes).

C’est une campagne qui a été bien perçue : 80% de personnes satisfaites selon l’IFOP. Visiblement, cette seconde édition a séduit le public à qui elle a donné envie d’en savoir plus ou de se rendre en Aveyron.

L’attractivité pour les entreprises

C’est une campagne efficace.

L’impact est d’ores et déjà mesu-

nable avec les résultats de l’enquête IFOP réalisée à l’issue de la campagne, en janvier dernier.

En ce qui concerne l’attractivité, le département passe de la 26^e à la 16^e place de fin 2006 à début 2008.

Il se retrouve désormais dans le peloton de tête des départements français les plus attractifs en très bonne compagnie : Var, Bouches-du-Rhône, Alpes Maritimes, Hérault, Paris, Pyrénées Atlantiques, Finistère, Pyrénées Orientales, Morbihan, Haute-Savoie, Hauts-de-Seine, Gironde, Hautes-Alpes, Vendée et Corse du Sud.

L’IFOP note une très forte progression de l’impact au sein des populations de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Là, le département passe respectivement du 19^e au 3^e rang pour l’attractivité sur la même période.

L’attrait de l’Aveyron pour y travailler fait un bond de plus 50% auprès des populations de ces deux régions voisines.

L’image du département progresse de façon significative concernant l’attractivité pour les entreprises aux yeux des Français (de 25 à 30%), ceci à tous les niveaux : nature et paysages préservés, atouts touristiques, cadre de vie...

Ce sont des résultats positifs.

Ils révèlent une attente qu’il est essentiel d’accompagner pour concrétiser les projets qui continuent à se préciser. C’est le travail réalisé par le service “Vivre et travailler en Aveyron”, au sein d’Aveyron Expansion, mobilisé sur l’accueil des nouveaux arrivants. C’est aussi le chantier des nombreux partenaires de cette opération.



Estelle et Marc Cordy à l'Auberge du château de Muret

L'Auberge du château de Muret : un choix de vie

Estelle Cordy le dit : depuis leur enfance, elle et son mari, Marc, avaient le désir d'ouvrir un restaurant. À l'heure où la plupart des enfants jouent à la marchande en vendant des gâteaux de sable, elle, dans son Pas-de-Calais, et lui, dans la région parisienne, se coulaient dans la peau des restaurateurs qu'ils allaient devenir dans l'Aveyron.

Le jeune couple a repris l'Auberge du château à Muret-le-Château, grâce à la campagne On ira tous en Aveyron et aux divers soutiens dont ils ont bénéficié.

Ils se sont rencontrés à l'école hôtelière du Touquet. Ensuite, Estelle a fait ses armes dans un grand hôtel tandis que Marc, après avoir travaillé dans plusieurs restaurants réputés, a été chargé de développer de nouveaux produits chez un traiteur parisien renommé.

Le déclic s'est produit au cours des vacances de l'été 2006. Atablés dans un restaurant, ils ont pris conscience qu'ils pouvaient "faire au moins aussi bien".

Parents de trois enfants (aujourd'hui âgés de 8, 5 et 3 ans), ils ont fait le choix de la province, pour la qualité de vie qu'ils voulaient leur offrir. Quelques recherches sur internet les a menés en Aveyron, les caractéristiques de leur projet étant ainsi résumées : authentique,

caractère, pierre, bois, dimension familiale, logement suffisamment vaste, jardin.

C'est avec ce cahier des charges qu'ils se sont inscrits dans la campagne "On ira tous en Aveyron", qu'ils ont été efficacement accompagnés par Aveyron expansion après avoir été en relation avec "Place aux projets" du bassin de Decazeville. De plus, soulignent-ils, l'accueil du maire de Muret fut très chaleureux.

Ensuite ? Déménagement en août afin que les enfants puissent faire la rentrée 2007, lancement des travaux en novembre et ouverture en mars.

Dans sa cuisine entièrement refaite et en extrême conformité

avec toutes les normes en vigueur et même à venir, Marc Cordy parle avec enthousiasme des producteurs locaux avec lesquels il travaille, montre la vue sur le château depuis la fenêtre, explique son foie gras maison mi-cuit au torchon et son sauté de fruits de saison. Son épouse, Estelle, raconte les tables prune et l'huile chaulée du plafond, une décoration qui donne aux deux salles dans lesquelles 70 couverts peuvent être servis une très séduisante ambiance. Les chambres (une dizaine actuellement) seront refaites petit à petit afin de proposer un hôtel deux étoiles.

Pour ces travaux, M. et Mme Cordy ont bénéficié d'une subvention du Conseil général. ■

Micropolis

Une nouvelle salle consacrée à la biodiversité

Jean-Henri Fabre dialogue avec son fils, Paul. Il lui explique les échanges, les liens, les interactions entre le milieu, les insectes, les hommes et leurs activités... C'est autour de cette idée que la nouvelle salle que propose Micropolis cette année est organisée. Elle met en scène la biodiversité, propose un éveil autour de ce sujet, riche, complexe, essentiel, grâce à une mise en scène originale.

L'approche choisie est fondée sur quatre milieux : les déserts – chaud et froid –, les forêts – tempérée et tropicale –, sur la diversité animale et sur l'impact des activités humaines sur la nature.

Comment chacune de ces facettes agit-elle sur les autres et subit-elle les autres ?

La scénographie est organisée autour de cycles, comme l'est la nature. Grâce notamment à une mise en valeur par la lumière, le visiteur est plongé dans les différentes ambiances, passant ainsi de la forêt amazonienne au désert australien et à la banquise, ceci dans un environnement parfois à l'échelle humaine, parfois à l'échelle des insectes.

De plus, de nombreuses bornes interactives permettent de disposer d'informations complémentaires grâce auxquelles, comme le dit Jean-Henri Fabre, on peut explorer plus avant le monde fascinant des insectes.

Des films sont également projetés qui mettent l'accent

sur les conséquences des activités humaines, depuis la déforestation jusqu'à l'absence d'entretien des sous-bois par exemple.

Micropolis, centre de diffusion de la culture scientifique, joue là pleinement son rôle en donnant aux visiteurs des clés pour comprendre, voire pour agir.

► **Micropolis, Saint-Léons.**
Renseignements au 05 65 58 50 50.
Ouverture d'avril à novembre 2008 :
tous les jours d'avril à juin
et novembre de 10 h à 18 h.
Juillet et août de 10 h à 19 h
Septembre : fermeture hebdomadaire le
lundi, ouvert tous les jours
de 10 h à 18 h.
Octobre : fermeture hebdomadaire
le lundi, de mardi à vendredi ouvert de
10 h à 17 h et le week-end de 10 h à 18 h.
Plus d'informations sur le site internet :
www.micropolis.biz

Exposition : Trésors d'Amazonie



"Trésors d'Amazonie" est le titre de l'exposition que présente Micropolis. Constituée de photographies de Nicolas Cégalerba qui a passé deux mois au cœur de la forêt guyanaise, elle met en évidence une extraordinaire biodiversité. Nicolas Cégalerba est un jeune photographe qui espère, à travers ses clichés, convaincre de la nécessité de préserver l'environnement si fragile dans lequel il s'est immergé.

CANTON DE BELMONT-SUR-RANCE

Monique Aliès



Opération Cœur de village à Montlaur : un espace agréable et fonctionnel

Le refus de la fatalité et la volonté de s'inscrire dans la dynamique de regain d'attractivité qui touche, depuis plusieurs années maintenant, le département de l'Aveyron, ont permis à Montlaur de renouer avec la hausse de population. Entre 1999 et 2006, ce petit village de caractère, avec ses maisons étagées en terrasses qui dominent la rivière Dourdou, a en effet enregistré une hausse de 15% du nombre de ses habitants (près de 700 aujourd'hui) avec, notamment, un doublement des effectifs scolaires (de 35 à 70). Pour le maire Francis Castan, "ces (bonnes) statistiques doivent beaucoup à l'opération départementale Cœur de village". Très vite, la nécessité de recréer du lien social entre le centre ancien et le nouveau quartier, s'est imposée comme une priorité que le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) a intégrée dans sa réflexion. La création

d'une succession d'aires d'accès libre de part et d'autre d'une allée centrale a ainsi été proposée à la commune de Montlaur, maître d'ouvrage de cette opération "Cœur de village". À l'arrivée, la reconfiguration du terrain de boules (pétanque et lyonnaise), l'aménagement d'une aire engazonnée dédiée au foot et au volley, la création d'un espace de jeux équipé tant pour les petits que pour les grands et, enfin, la construction d'une allée centrale offrant une alternative pédestre pour rejoindre le centre bourg ancien proposent ainsi un nouveau cadre de vie agréable et particulièrement fonctionnel que les habitants n'ont pas tardé à se réapproprier pour recréer de la vie publique. Le tout sur fond de jardin et de théâtre de verdure valorisant les richesses du terroir local du Rougier (pierres, sable, thym, genêts...). Pour Monique Aliès, conseiller général de Belmont-

sur-Rance, "cette opération destinée aux petites communes rurales a pour objectif l'amélioration, l'embellissement et l'aménagement des espaces publics. Montlaur a bénéficié de plusieurs tranches de ce programme. Le résultat est une réelle réussite, c'est une seconde jeunesse pour le village. Un tel renouveau contribue à l'attractivité du territoire". ■



Avec près de 700 habitants aujourd'hui, Montlaur bénéficie du regain d'attractivité qui touche tout le département.

CANTON DE CAMPAGNAC

Pierre-Marie Blanquet



700 000 euros pour l'aménagement de la RD 37 en direction de l'A 75

Entre Campagnac et l'A 75, la RD 37 a fait l'objet, il y a quelques années déjà, d'importants travaux d'aménagement. Seule la section entre Campagnac et le carrefour de "Canac", sur une longueur de 1 km environ, n'avait pas bénéficié de travaux d'élargissement. Pour améliorer une chaussée étroite et présentant de

nombreuses déformations avec des accotements peu larges, Pierre-Marie Blanquet, conseiller général de Campagnac a souhaité engager une opération de mise aux normes de cette partie de route en portant la largeur de chaussée à 6 m et en rectifiant les courbes. En 2007, les terrains nécessaires ont été achetés par le Département aux propriétaires riverains concernés dans le cadre d'accords à l'amiable. En mars dernier, les conduites d'eau appartenant à la commune de Campagnac et au Syndicat des Eaux de la Serre et d'Olt ont été déplacées en dehors de la route. En ce mois d'avril, les travaux routiers vont ainsi démarrer pour se poursuivre jusqu'en septembre prochain. Des aménagements paysagers seront réalisés en accompagnement de ces travaux. Ainsi, à l'entrée de Campagnac, le pont actuel va être remplacé par un nouvel ouvrage et un aménagement

spécifique, fait de murs maçonnés et de plantations de haies et d'arbustes, est prévu afin de signaler et de marquer l'entrée de Campagnac. Le coût de cette opération est de 700 000 €, entièrement financés par le Conseil général. Elle permettra d'améliorer la sécurité et le confort des usagers sur cette route départementale, premier point d'entrée dans le département pour les automobilistes empruntant l'A 75 dans le sens Nord-Sud. Pour Pierre-Marie Blanquet, "ce programme d'aménagement de la RD 37 se poursuivra, selon sa logique d'itinéraire, par plusieurs tranches entre Campagnac et Saint-Laurent afin de réduire le temps d'intervention des services de santé et des pompiers entre les deux bourgs. Il ne préjuge en aucune manière des travaux qui pourraient concerner la liaison entre la RD 202 et la RD 37 vers l'A 75 et qui relèvent d'autres programmes". ■



Pour plus de confort et de sécurité, les courbes seront rectifiées et la largeur de la chaussée portée à 6 mètres.

EXPRESSION **des groupes politiques**

Une nouvelle majorité départementale au service de l'Aveyron et des Aveyronnais

Suite aux élections cantonales des 9 et 16 Mars dernier, une nouvelle majorité départementale s'est formée autour de Jean-Claude Luche, Conseiller général de Saint Geniez d'Olt, nouveau Président du Conseil général de l'Aveyron.

Cette majorité est composée de :

Jean-François Albespy, Canton d'Entraigues-sur-Truyère, Monique Aliès, Canton de Belmont-sur-Rance, Simone Anglade, Canton d'Espalion, Jean-Claude Anglars, Canton d'Estaing, André At, Canton de La Salvetat-Peyralès, Pierre-Marie Blanquet, Canton de Campagnac, Yves Boyer, Canton de Laissac, Bernard Burguière, Canton de Conques, Michel Costes, Canton de Rieupeyroux, Renée-Claude Coussergues, Canton de Sainte-Geneviève-sur-Argence, Guy Dumas, Canton de Laguiole, Jean-Claude Fontanier, Canton de Saint-Chély-d'Aubrac, Jean-Louis Grimal, Canton de Salles-Curan, Francis Issanchou, Canton de Mur-de-Barrez, Christophe Laborie, Canton de Cornus, Jean-Michel Lalle, Canton de Bozouls, Président du Groupe, René Lavastrou, Canton de Saint-Amans-des-Côts, Jean-Claude Luche, Canton de Saint-Geniez-d'Olt, Alain Marc, Canton de Saint-Rome-de-Tarn, Jean Milesi, Canton de Camarès, Alain Pichon, Canton de Pont-de-Salars, René Quatrefages, Canton de Nant, Gisèle Rigal, Canton de Montbazens, Danièle Vergonnier, Canton de Peyreleau, Arnaud Viala, Canton de Vezins-de-Lévézou.

Cette nouvelle majorité reste ouverte à ceux qui, loin de toute doctrine partisane, souhaitent travailler dans l'intérêt de l'Aveyron et des Aveyronnais. Dans cet esprit d'ouverture et de dialogue, nous avons proposé un certain nombre de vice-présidences à nos collègues d'opposition. Ils ont refusé la main tendue, ce que nous regrettons.

Estimant que la gestion de nos territoires ne doit pas faire l'objet d'un traitement partisan, nous continuerons à œuvrer à la solidarité des hommes et des territoires aveyronnais en retenant toutes les bonnes initiatives d'où qu'elles proviennent.

Vous trouverez auprès de vos conseillers généraux disponibilité, accueil, ouverture, tolérance.

N'hésitez pas à les contacter.

Contact : Groupe de la majorité départementale - 5, Bd Laromiguière 12000 Rodez Tél. 0565730746 – Fax. 0565730749 – Courriel : union.aveyron@wanadoo.fr

Le système Puech reste en place

L'équipe du groupe socialiste et républicain remercie chaleureusement les Aveyronnais de la confiance qu'ils ont témoignée à ses candidats.

À l'occasion des élections municipales et cantonales, les Aveyronnais ont voté pour que les choses changent en Aveyron. Grâce à un mode de scrutin moyen-âgeux, l'UMP a pu reconduire ses responsables, au bout de longues tractations. Le système est ainsi fait que, pour élire le Président du Conseil Général, le conseiller général (groupe UMP) de Saint-Chély-d'Aubrac (621 électeurs exprimés) bénéficie du même poids que le conseiller général (PS) de Saint-Affrique (6 670 électeurs exprimés).

Dans de nombreux cantons, les habitants ont fait confiance à de nouveaux conseillers généraux pour que la politique change dans notre département. Ils ont élus Catherine Laur (PS) sur Séverac-le-Château, Didier Mai-Andrieu (DVG) sur Baraqueville, Jean-Louis Roussel (PS) sur Rodez-Nord, Pierre Costes (PS) sur Villeneuve, Régis Cailhol (PS) sur Cassagnes Begonhes, Bertrand Cavalerie (PS) sur Capdenac-Gare, Pierre Delagnes (PS) sur Decazeville, Guy Durand (PS) sur Millau-Est, Christian Teyssède (PS) sur Rodez-Ouest, Anne-Marie Escoffier sur Rignac. Ils ont renouvelé leur confiance à Jean-Claude Gineste (DVG) sur Saint-Beauzély, Daniel Nespoulous (PS) sur Réquista, Pierre Beffre (PS) sur Aubin.

Dans quasiment tous les cantons, le besoin de changement et de progrès se fait entendre.

Pour autant, sourde aux arguments des Aveyronnais, l'équipe UMP sortante a tout fait pour conserver le pouvoir. Elle a reconduit les mêmes dirigeants, pour reconduire la même politique, responsable de retards considérables dans les domaines sociaux, routiers, culturels ou scolaire.

Dans ce contexte, le groupe socialiste et républicain s'engage à poursuivre le travail engagé depuis des années pour construire un projet fort et crédible pour l'Aveyron.

Proposer, proposer, proposer encore. Voilà la ligne politique qui a retenu l'intérêt des Aveyronnais. Nous mènerons pendant les trois prochaines années une opposition constructive pour faire avancer les dossiers importants et orienter les choix de l'Assemblée dans le seul intérêt qui vaille, celui de tous les Aveyronnais.

Stéphane Bultel, conseiller général PS de l'Aveyron (Rodez-Est)

Al canton nouveau

L'occitan a l'escòla

Dins cada ostal o dins cada familha avaironesa, es plan rare que i age pas un libre en occitan, quand seriá pas que lo libre "al canton", las òbras de l'abat Besson, de Glaudi Peiròt, de Joan Bodon, d'Enric Molin, de Pau Gairaud, d'Ives Roqueta, de Cantalauca e de tantes maites.

Lo nòstre departament es estat e demòra un dels mai valents per l'ensenhament d'aquela lenga dins sa grafia istorica. Totas las escòlas publicas de Sant-Africa prepausan l'ensenhament bilingüe occitan-francés. Aquel ensenhament es tanben present a Milhau, a la Primauba, a Barracavila e a Vilafranca de Roergue. A Milhau e Rodés, doas calandretas, que son d'escòlas laïcas jos contracte amb l'estat, fan l'ensenhament de la lenga a temps complet, per "immersion". L'occitan es tanben ensenhat coma lenga viva dins la màger part dels collègis e dels licèus. Son dos conselhièrs pedagogics e mèstres formators d'occitan que trabalhan amb l'Inspeccion d'Acadèmia en relacion amb l'inspector pedagogic regional que se trapa d'èsser un avaironés ! E tanplan es un Avaironés que farguèt, amb l'ajuda del Conselh General, un metòde modèrne d'aprendissatge de la lenga : "Diga-me Diga-li".

Lo Conselh General ajuda tanben amb l'associacion A.D.O.C. 12 la sensibilizacion e l'iniciacion a la lenga occitana dins las escòlas primàrias. Per poder respondre a una demanda fòrta, es ara necessari de metre en plaça un partenariats paritari amb las comunas e las intercomunalitats coma se fa dins d'autres departaments de la region.

Aquel ensenhament es a l'encòp un biais de conèisser melhor lo patrimòni lingüistic e cultural del territòri, de se familiarizar amb lo multilingüisme en general e mai que mai amb las lengas romanas. Los estudis oficials pròvan que los resultats dels enfants de las escòlas bilingüas son tanben melhor en matematicas e en francés.

En 2007, l'occitan èra present d'un biais o d'un autre dins 147 escòlas del departament, per 4492 escolans, en tenguent compte de las intervencions del servici "cultura occitana" de la M.D.C. Dins lo segond gras, malgrat la bassa del nombre d'establiments (28 uèi al luòc de 32 en 2001), lo nombre d'escolans es passat de 1450 a 1632. Per l'annada 2007-2008, los efectius de las seccions bilingüas occitan-francés dins las escòlas mairalas e elementàrias publicas èran de 448 enfants.

Jusqu'au 29 avril à la Galerie du Don, au Fel **Monika Debus et ses "Œuvres récentes"**

C'est avec une exposition de Monika Debus, une des artistes les plus fascinantes, que la Galerie du Don, au Fel, ouvre sa saison. "Œuvres récentes", c'est le nom de l'exposition à découvrir jusqu'au 29 avril, se compose de deux parties bien distinctes.

D'un côté, une sélection de pièces dans la continuité des recherches explorant avec brio le mariage

fécond de la peinture et de la sculpture.

De l'autre, de toutes nouvelles pièces qui investissent les rapports intimes entre volume et couleur.

L'exposition sera complétée par de superbes dessins et gouaches, très souvent point de départ du travail de l'artiste.

► **Renseignements à la Galerie du Don au 05 65 54 15 15**

Comité départemental de randonnée pédestre

Le programme 2008 est paru

Comme chaque année à pareille époque, le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP) vient de publier, sous le titre "À chaque dimanche sa rando", la liste des sorties des quelque soixante rendez-vous proposés aux amateurs de marche d'ici fin octobre. Pour tout savoir sur ces randonnées, classées selon leur difficulté (facile, moyenne ou difficile), ouvertes à tous, licenciés ou non, et pouvant être soit accompagnées, soit guidées, soit en liberté, il suffit de se procurer le fascicule de présentation disponible au siège du CDRP (Maison du tourisme, 17, rue Aristide-Briand, 12 000 Rodez ; tél. ; 05 65 75 54 61).

Les prochaines randonnées :

Dimanche 20 avril : Nant, les canaules à Canalettes, 12 km (5 h), départ 9 h 30 devant l'office de tourisme, repas tiré du sac, site archéologique, arboretum et visite d'une canaule



(tél. 05 65 62 24 21) ; Bozouls, randonnée commentée dans le canyon et visite du centre Terra Memoria, 8 km (2 h 45), départ soit à 9 h soit à 13 h 15 depuis la place de la mairie (inscriptions obligatoires : 5 euros ; tél. 05 65 44 69 27).

Dimanche 27 avril : Sauclières, 14 km (4 h), départ à 9 h de la place de l'église (tél. 05 65 62 23 64).

Privezac, 10 ou 19 km (3 h ou 6 h), départ à 9 h de la place de la mairie, repas tiré du sac (tél. 05 65 63 77 94).

Trial : les 4 jours de l'Aveyron

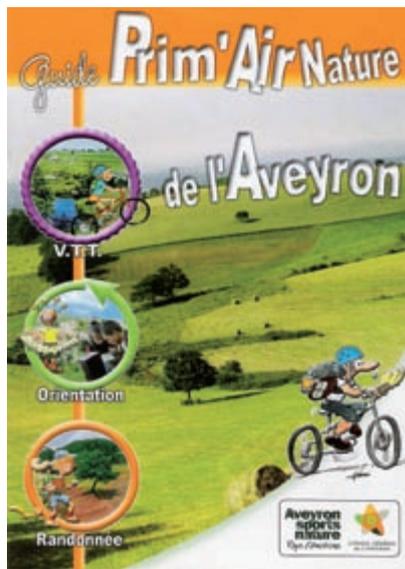
La 14^e édition des "4 jours de l'Aveyron" se disputera du 1^{er} au 4 mai autour de Saint-Geniez. Cette épreuve internationale de trial, qui allie compétition, découverte, gastronomie et

convivialité, réunira 220 pilotes venus de toute l'Europe et qui auront tout loisir de découvrir la région marmotte au fil des quatre parcours au programme de cette édition 2008.

Tout au long du dernier trimestre scolaire

Les journées Prim'Air Nature 2008

Faire découvrir aux plus jeunes les sports de pleine nature à travers la course d'orientation, la randonnée pédestre et le VTT tout en les initiant à la qualité de l'environnement, tels sont les objectifs de l'opération Prim'Air Nature, initiée par le Conseil général dès 2005 et organisée par l'USEP et l'UGSEL. L'édition 2008 prendra la forme de six rassemblements sportifs scolaires de masse au cours de journées qui s'étaleront, sur tout le département, de la rentrée des vacances de Printemps jusqu'à début juillet. Les quelque 3 500 enfants de 8 à 11 ans qui participeront se verront remettre le guide "Prim'Air Nature de l'Aveyron" qui est un recueil de conseils pour la pratique des acti-



tivités sportives et une présentation des différents espaces naturels que l'on peut retrouver sur le territoire aveyronnais.

Le samedi 24 mai à Sébazac

Le Printemps de Trad en 4 D

Danse sauts béarnais, diato airs cadencés et chants à danser, telles sont les thématiques des trois stages organisés à l'occasion du Printemps de trad en 4D le samedi 24 mai à Sébazac-Concourès. Sans oublier, à partir de 21 heures, le grand bal trad proposé par le

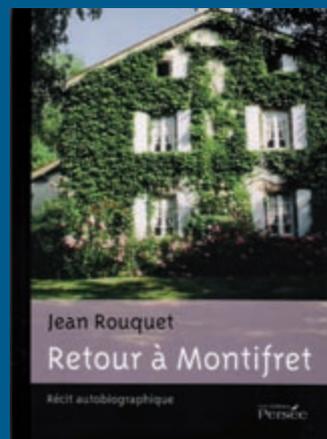
duo Cyrille Brotto et Guillaume Lopez, parfait compromis entre la virtuosité et l'efficacité du premier et la folie atonique du second.

➤ **Contact (tarifs et inscriptions avant le 21 avril) auprès de l'association Trad en 4 D, à la mairie de Sébazac-Concourès.**

Paru aux éditions Persée

"Retour à Montifret", de Jean Rouquet

"Retour à Montifret" vient de paraître aux éditions Persée. Ce roman autobiographique que l'on doit à Jean Rouquet, ancien directeur des Caves de Roquefort et éminente personnalité du département et du terroir aveyronnais, apparaît comme la suite de "La Jasse d'Armand", le premier ouvrage de l'auteur. Avec "Retour à Montifret", Jacques Rouquet nous fait découvrir les charmes ineffables d'une vie rustique, d'un retour aux sources, loin des bruits de la ville et de ses contraintes. Une révélation qui, sans occulter les problèmes d'environnement à la campagne, reste un hymne à la nature et au bien-être retrouvé.



Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N.1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : Renée-Claude Coussergues

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron,
Gilles Tordjeman, Christian Bousquet,
Nicolas Cegalerba

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

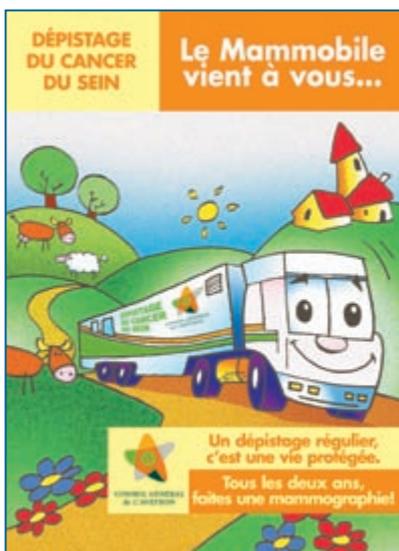
Diffusion : 123 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile sera dans le canton

- de **Réquista**
du **8 au 16 Avril**
et du **28 Avril au 13 Mai**
- de **La Salvetat-Peyralès**
du **15 au 21 Mai**
- de **Saint-Chély-d'Aubrac**
du **26 au 28 Mai**

pour prendre rendez-vous :
05 65 73 30 35 (service mammobile)